



Projet associatif

Version finale du 07/02/16

SOMMAIRE

PRÉAMBULE.....	3
ÉTAT DES LIEUX DE L'ASSOCIATION.....	4
Identité de l'association.....	4
Les adhérents – le projet – les actions.....	4
Environnement et ancrage territorial.....	7
Ressources humaines et structuration interne.....	8
Ressources financières et logistiques.....	9
ANALYSE DE L'ÉTAT DES LIEUX.....	10
Les adhérents et leurs attentes.....	10
Les actions.....	11
Environnement et ancrage territorial.....	13
Ressources humaines et structuration interne.....	13
Ressources financières et logistiques.....	14
PROJET ASSOCIATIF ET PLAN D' ACTIONS.....	15
Objectifs retenus.....	15
Positionnement de l'association.....	15
Plan d'actions.....	15
LES COMMISSIONS.....	18
Objectifs de la mise en place de commissions.....	18
Fonctionnement des commissions.....	18
Définition des commissions.....	18
Commissions mises en place lors de l'AG du 28/11/16.....	18

PRÉAMBULE

Le contexte dans lequel Rayons d'action exerce son action a évolué depuis sa création en 2005 :

- La pratique du vélo a augmenté et quitte son statut de pratique anecdotique
- La nouvelle municipalité affiche des objectifs ambitieux (20 % de part modale en 2020)
- Le paysage associatif autour du vélo a évolué (création de la Petite Rennes en particulier)

D'autre part, 10 ans après la création de l'association, les bénévoles actifs ressentent une certaine lassitude, conjuguée avec un faible renouvellement des forces vives.

Face à ces constats, Rayons d'action a décidé début 2015 d'élaborer son projet associatif. L'objectif de la démarche est triple :

- clarifier les objectifs de l'association
- (re-)définir les actions qu'elle doit mener pour les satisfaire
- (re-)mobiliser ses acteurs internes comme externes.

En s'appuyant sur une analyse du vécu de l'association, ce travail a permis d'interroger ses objectifs au regard du contexte actuel, afin de préciser les actions et les moyens y répondant le mieux.

L'élaboration du projet associatif s'est déroulé en plusieurs étapes :

- création d'un groupe de travail (définition de la méthodologie et suivi du projet)
- conduite de 3 enquêtes :
 - auprès des adhérents (questionnaire en ligne)
 - auprès des bénévoles actifs (entretiens)
 - auprès des partenaires (entretien avec Rennes métropole, vélocistes, associations)
- état des lieux
- analyse de l'état des lieux
- définition des objectifs
- élaboration du plan d'action
- présentation et validation lors de l'assemblée générale du 28/11/15

La présentation du projet associatif lors de l'assemblée générale du 28 novembre 2015 a permis de :

- clarifier le positionnement de l'association
- valider ses objectifs et sa nouvelle organisation

ÉTAT DES LIEUX DE L'ASSOCIATION

Identité de l'association

Nom de l'association : Rayons d'Action

Objet de l'association

Promouvoir sous toutes ses formes l'utilisation de la bicyclette comme moyen de déplacement à part entière, y compris en combinaison avec d'autres modes de transport. L'association a également comme objet de promouvoir la sécurité des déplacements en vélo. Les actions de l'association se concentrent sur Rennes et ses environs. [article 2 des statuts]

Date de création : 2005

Siège social : Rennes, Maison de la consommation et de l'environnement

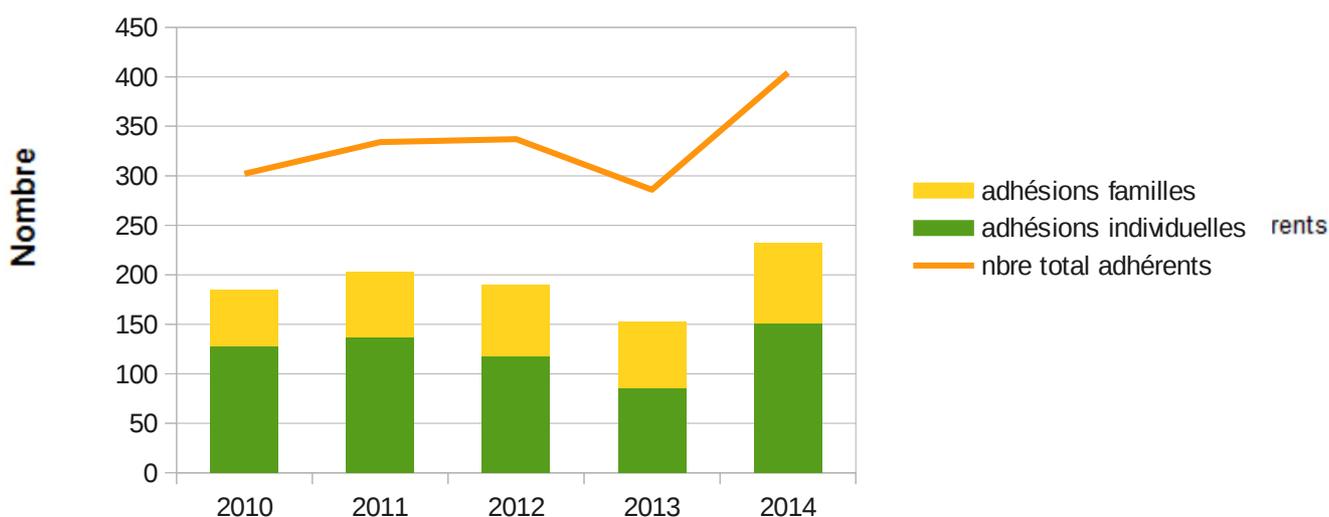
Les adhérents - le projet - les actions

Les adhérents

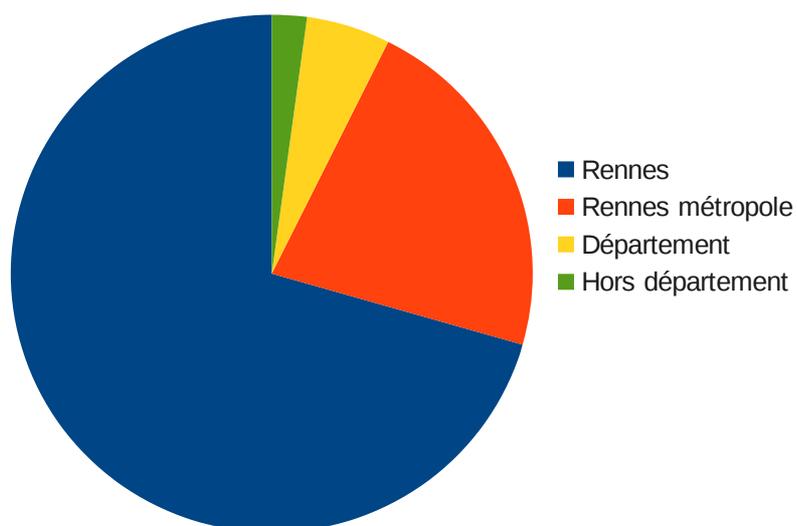
En 2014, l'association comprend 404 adhérents.

404 adhérents	
151 adhésions individuelles	253 adhérents "famille" (pour 81 adhésions famille)

Évolution des adhésions 2010-2014



Répartition géographique des adhésions 2014



Le projet au moment de l'état des lieux

Rayons d'action n'avait pas de projet formalisé. Des orientations annuelles étaient décidées lors de l'assemblée générale.

Les actions menées les années passées

THÈMES	ACTIONS
Actions après des décideurs	<ul style="list-style-type: none"> • Comité consultatif des déplacements • Réunion modes doux • Cellule Technique de Sécurité • Référentiel aménagements • Charte code de la rue • Réunions techniques diverses • Réunions aménagements • Fiches de doléance • Balade exploratoire
Forums, salons, ...	<ul style="list-style-type: none"> • Semaine de la mobilité • Fête du vélo • Prenez ma place • Salon Viv'expo • Forum DD Bruz • Forum mobilités douces Pont Péan • Randofolies • Journée des transitions • Festival Ciné'thique • Le vélo dans tous ses états Val d'Ille • 30 ans de Biocoop Scarabée • Prix « Ados, à pied, à vélo » • Colloque « espace public, espace à vivre »
Participations à des campagnes de sensibilisation à la sécurité routière	<ul style="list-style-type: none"> • Respectez les cyclistes • Cyclistes, brillez !
Actions avec associations de quartier	<ul style="list-style-type: none"> • Actions avec Courrouz'if
Atelier, marquage, ...	<ul style="list-style-type: none"> • Marquage Bicycode • Atelier vélo • Opération « p'tit coup d'huile »
Balades ludiques	<ul style="list-style-type: none"> • Fête du vélo • Bienvenue dans mon jardin
Communication	<ul style="list-style-type: none"> • Lettre C'Rayons d'action • Centre de ressources MCE • Site web • Facebook • Listes de diffusion • Communiqués de presse

Environnement et ancrage territorial

Les partenaires de l'association

Partenaires publics	Liens avec les partenaires
Ville de Rennes/Rennes métropole	<ul style="list-style-type: none">• contribution Référentiel vélo• participation aux réunions de la Cellule Technique de Sécurité• Fête du vélo : co-organisation (sauf 2015) Prêt de matériel pour la tenue de stands (fête du vélo, marquage .)• suivi des fiches de doléances
Police nationale	<ul style="list-style-type: none">• opération de marquage Bicycode gratuit (subvention de 750 euros du Fond interministériel de la prévention de la délinquance)

Partenaires privés	Liens avec les partenaires
Maison de la consommation et de l'environnement (Rayons d'action est membre de la MCE)	<ul style="list-style-type: none">• Membre de la MCE ;• participation instances de décision ;• participation à des actions communes ;• local dans les bâtiments de la MCE ;• réservation salles de réunion ;• prêt de matériel ;• « alimentation » du Centre de ressources
Associations de quartier	<ul style="list-style-type: none">• Suite sollicitation, co-organisation de balade diagnostic ; tenue de stand ; gravage de vélo
Associations hors Rennes (citoyenne ; déplacement vélo ...)	<ul style="list-style-type: none">• Suite sollicitation, co-organisation de balade diagnostic ; tenue de stand ; gravage de vélo

L'ancrage territorial

Rayons d'action agit principalement sur Rennes et peut parfois répondre à des sollicitations en dehors de ce territoire. Le transfert de compétences (voirie en particulier) à la Métropole pose des questions sur les moyens d'action de l'association à cette échelle.

Les ressources humaines de l'association

Les dirigeants

Rayons d'action dispose d'un conseil d'administration (10 membres) et d'un bureau (4 membres). Des personnes hors CA et hors bureau peuvent également participer aux instances.

Suivi des dossiers, participation aux actions

L'association peut compter sur une quinzaine de bénévoles actifs et une dizaine d'autres sollicités ponctuellement.

L'activité salariale

Rayons d'action et l'association Espace piéton ont recruté ensemble une personne dans le cadre d'un service civique sur l'année 2014. Depuis, Rayons d'action n'a pas de salarié.

La structuration interne

La prise de décision

« Le CA détermine et impulse les actions de l'association » (article 10 des statuts).

Le bureau est désigné par le CA, lui-même élu par l'assemblée générale. Il est composé d'un président, d'un vice-président, d'un trésorier et éventuellement quelques autres personnes (article 10 des statuts). Depuis quelques années, le bureau comprend également une secrétaire.

Ces deux instances assurent la gestion courante de l'organisation (activité plus prégnante pour le bureau) et de la réponse aux sollicitations, et la participation aux activités récurrentes. Le bureau se réunit pour préparer l'ordre du jour du CA. Il n'y a pas de différences fondamentale dans les rôles dévolus à chacune de ces instances.

La circulation de l'information, la communication (interne, externe)

Une liste de discussion « rennes interne » est le principal support d'échange en dehors des réunions mensuelles du CA. Elle regroupe les membres du CA et d'autres adhérents volontaires.

Vers les adhérents, une liste de diffusion descendante est en place. L'envoi de mail est uniquement possible depuis l'adresse contact@rayondactions.org. Elle ne permet pas la remontée ou le partage d'information depuis et entre les adhérents.

Un site internet <http://www.rayonsdaction.org/> permet d'assurer la visibilité web de l'association et la diffusion d'information au-delà des adhérents. Seuls quelques membres peuvent y publier des informations.

L'association est présente sur les réseaux sociaux via sa page Facebook <https://www.facebook.com/rayons.daction>

Un forum <http://www.rayonsdaction.org/forum/> regroupe également 200 membres, avec 230 sujets ouverts depuis 2007. Une partie est réservée aux adhérents qui en sollicitent l'accès. Ils y trouvent la plupart des comptes-rendus de l'association.

Les documents de l'association sont stockés dans le bureau de l'association à la MCE. Il n'existe pas de système numérique de partage des documents.

L'organisation du travail

Seul un groupe de travail sur les aménagements est défini, sans structuration ni modalités de fonctionnement établies.

Les actions sont prises en charge par un référent (généralement celui qui propose l'action) Le président assure une supervision des actions menées et le suivi des sollicitations.

Ressources financières et logistiques

Les ressources financières

Elles s'élèvent à plus de 4000 euros et comprennent :

- adhésions
- vente (gilets jaune, autocollants, protèges selles)
- gravage Bicycode
- subventions

Une politique tarifaire est appliquée aux adhésions :

- 1€ (étudiant, RMIste, chômeur)
- 10€ (adhésion couvrant les frais de fonctionnement)
- 20€ (famille, généreux donateur)

Logistique de l'association

Locaux

- Depuis novembre 2013 la Maison de la consommation et de l'environnement (MCE) met à disposition de l'association 2 pièces dédiées à ses activités :
 - l'atelier est équipé d'une table, d'une armoire, d'une étagère et d'un tableau liège.
 - Le bureau est équipée de 2 tables, 4 chaises, 2 armoires. Il est partagée avec l'association Espace piétons
- L'association utilise également les salles de réunions de la MCE (réservation nécessaire suivant les besoins).

Matériel pédagogique, informatique, sécuritaire, véhicule et autres :

- Machine à graver (location auprès de la Fubicy) : hors service depuis le 05/09/15
- Support vélo pour les réparations
- Petit matériel de réparation cycles
- démonstrateur éclairage vélo
- Paires de tréteaux
- vélo "La Poste"
- Remorque de vélo
- Flamme publicitaire
- Ordinateur portable

Prêts et mise à disposition

- Prêt sur réservation auprès de la MCE : vidéoprojecteur,
- Partagée au sein de la MCE : photocopieuse, massicot

ANALYSE DE L'ÉTAT DES LIEUX

Les adhérents et leurs attentes

Enquête entre mars 2015 et juillet 2015 auprès des adhérents et des inscrits à la liste de diffusion

93 réponses

79 % sont adhérents

72 % se considèrent comme cyclistes quotidiens (contre cyclistes occasionnels)

Les motivations à la pratique du vélo :

- Les bonnes raisons : rapide, fiable et peu polluant
- Les raisons molles : économique, bon pour la santé, agréable
- Les mauvaises raisons : à la mode, convivial

Les freins à la pratique :

- Les bonnes raisons : aménagements cyclables inadaptés, comportement véhicules motorisés/non respect des aménagements cyclables
- Les raisons molles : risque de vol, condition météo ou relief, capacité physique
- Les mauvaises raisons : Mauvaise image, crainte de l'exposition à la pollution, périmètre de déplacement trop limité

Participation aux activités de l'association

- 37 % des répondants indiquent participer régulièrement ou ponctuellement aux activités de l'association.
- 18 % ne participent pas parce qu'ils ne savent pas comment y participer, ce qu'ils pourraient y faire ou s'ils ont les compétences.
- 68 % ne participent pas par manque de temps

Les répondants font ressortir clairement trois objectifs prioritaires pour l'association :

- représentation des cyclistes
- obtention d'aménagements cyclables de qualité
- action pour un meilleur respect du partage de la voirie

Type de pratique cyclable : les pratiques utilitaires doivent être la priorité de Rayons d'action, à 91 % pour ce qui est de l'urbain, et 85 % pour le périurbain. Les pratiques loisirs ou cyclo-touristiques obtiennent respectivement 17% et 13 % des suffrages. Un répondant indique qu'il ne faut pas les discriminer, puisque chacun passe d'une forme à l'autre, ou en tout cas devrait le faire.

Rayons d'action doit clarifier son périmètre d'action.

Les actions

Atelier

Points Forts	<ul style="list-style-type: none"> • Seul point de rencontre régulier avec le public
Points Faibles	<ul style="list-style-type: none"> • Doublon Petite Rennes ? • Aide à la réparation -> renvoi vers Petite Rennes • Confusion local/permanence
Axes d'amélioration possibles et objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Redéfinir son objet • Changer de nom ? • Est-ce la meilleure forme pour valoriser Rayons d'action et ses actions ?

Marquage Bicycode

Points Forts	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de remise en cause par adhérents • Marque de fabrique de l'association", porte d'entrée" vers cyclistes • 29 % des répondants ont adhéré à l'occasion d'un gravage Bicycode
Points Faibles	<ul style="list-style-type: none"> • peu plébiscité par vélocistes et Petite Rennes (méconnaissance ?) • est-ce que cela à un intérêt (masse critique ?)
Axes d'amélioration possibles et objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer auprès des vélocistes et des partenaires

Fête du vélo

Points Forts	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de remise en cause • Visibilité de l'association vers les cyclistes et plus largement
Points Faibles	<ul style="list-style-type: none"> • Activités du soir : participation insuffisante • Co-organisation avec la ville (cf.2015)
Axes d'amélioration possibles et objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux définir les publics cibles • Anticiper la communication

Dossier aménagements

Points Forts	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne connaissance de la réglementation liée aux aménagements
Points Faibles	<ul style="list-style-type: none"> • Problème d'organisation avec collectivité : quand, comment, prise en compte

	<ul style="list-style-type: none"> revendication ? Absence de transmission des connaissances au sein de l'association Pas toujours de compte rendu formalisé par les bénévoles de RA
Axes d'amélioration possibles et objectifs	Clarifier la conduite des projets, l'implication de RA
Commission technique de sécurité (CTS)	
Points Forts	<ul style="list-style-type: none"> Retours très positifs des membres y participant
Points Faibles	<ul style="list-style-type: none"> Cloisonné à un sujet
Axes d'amélioration possibles et objectifs	CTS englobée dans le nouveau Conseil des mobilités en place depuis juin 2015
Doléances	
Points Forts	<ul style="list-style-type: none"> Regards sur remontées de terrain : +++
Points Faibles	<ul style="list-style-type: none"> Pas de retour du déposant Longueur des délais de traitement Pas d'organisation claire Absence de carte localisant les doléances Hébergement personnel des fiches
Axes d'amélioration possibles et objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Formaliser l'organisation Faciliter la circulation et la diffusion de l'information obtenir des engagements de la collectivité sur une méthodologie de traitement (délai de réponse, retour)
Semaine de la mobilité	
Points Forts	<ul style="list-style-type: none"> Lien avec les entreprises Sollicitations nombreuses, on ne peut répondre à toutes
Points Faibles	<ul style="list-style-type: none"> Difficile de mobiliser des adhérents sur ces actions en journée
<ul style="list-style-type: none"> Axes d'amélioration possibles et objectifs 	<ul style="list-style-type: none"> Mobiliser les adhérents

Environnement et ancrage territorial

Partenariats

Points Forts	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance de l'association comme interlocuteur des usagers du vélo.
Points Faibles	
Axes d'amélioration possibles et objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Réfléchir à l'opportunité d'intégrer les entreprises utilisatrices du vélo (Tout en vélo, ...) Dans le cadre du transfert de compétences (voirie en particulier) à la Métropole, définir les moyens d'action de l'association à cette échelle améliorer (formaliser ?) les échanges avec les autres associations d'usagers du vélo à Rennes et Rennes métropole

Ressources humaines et structuration interne

Les bénévoles

Points Forts	<ul style="list-style-type: none"> Présence d'un noyau historique qui connaît bien l'association, son fonctionnement
Points Faibles	<ul style="list-style-type: none"> L'association fonctionne en vase clos manque d'échanges de savoirs les adhérents ne savent pas forcément comment s'impliquer
Axes d'amélioration possibles et objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Expliciter les activités de l'association et les champs d'implication possibles pour les adhérents

Ressources financières et logistiques

Ressources financières	
Points Forts	<ul style="list-style-type: none">• Budget équilibré la plupart des années
Points Faibles	<ul style="list-style-type: none">• Pas de marge de manœuvre pour de grosses dépenses (ex : remplacement machine à graver)
Axes d'amélioration possibles et objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Réfléchir avec les vélocistes pour qu'ils proposent des réductions aux adhérents et/ou lors d'opérations spécifiques• Solliciter des subventions

PROJET ASSOCIATIF ET PLAN D' ACTIONS

Objectifs retenus

L'assemblée générale du 28 novembre 2015 a validé les objectifs suivants :

- clarifier le positionnement de Rayons d'action
- renouveler et renforcer de son équipe bénévole
- dynamiser ses activités en se concentrant au besoin sur les actions prioritaires
- se positionner par rapport à la Métropole en tenant compte du paysage associatif local

Positionnement de l'association

Conformément au vote de l'assemblée générale du 28 novembre 2015, Rayons d'action,

- agit pour permettre à tous de se déplacer quotidiennement à vélo et stationner avec un niveau suffisant de sécurité et de confort.
- est indépendante politiquement
- peut solliciter des financements publics ou privés pour la réalisation d'actions d'intérêt public.
- concentre son activité sur Rennes et sa Métropole selon ses capacités bénévoles et en coordination avec les autres acteurs associatifs du vélo urbain. Elle n'exclut pas d'intervenir en dehors de ce périmètre selon les volontés de ces bénévoles.
- est consciente des avantages environnementaux, sanitaires et sociaux du vélo, sans pour autant faire de la défense de ces enjeux sa priorité.

Plan d'actions

Révision de l'organisation interne

Objectif

Remettre à plat l'organisation interne, pour mieux répartir les tâches, redonner au conseil d'administration un rôle de stratégie, faciliter l'intégration de nouveaux bénévoles.

Actions

- Redéfinir le rôle des instances
 - un président et un vice-président en charge des relations avec les institutions et les associations partenaires
 - un conseil d'administration (CA) qui tranche les orientations de fond, les positionnements politiques, les sujets transversaux aux différentes commissions,...
- mise en place de commissions chapeautées par 2 référents (titulaire et suppléant) assurant l'animation des commissions et leur représentation au CA

Développement de la communication

Objectifs

- Systématiser la diffusion d'information sur les actions menées aussi bien en interne qu'en externe.
- Faciliter le partage des documents en interne
- Permettre la création d'une « communauté Rayons d'action » en permettant aux adhérents d'échanger entre-eux

Actions

- Créer une commission communication et vie associative
- Mettre en place des outils pour le partage d'information
 - en interne : partage de documents
 - en externe : newsletter, animation réseaux sociaux, liste de discussion, ...

Réponse à la métropolisation (action transversale)

Objectifs

- Anticiper la métropolisation des compétences vélos
- Mettre en place une synergie inter-associative
- Agir pour les liaisons intercommunales Rennes - 1ère couronne

Actions

- confier cette mission transversale aux différentes commissions au binôme Président-Vice-Président
- réunir les différentes associations impliquées sur le vélo pour se mettre d'accord sur
 - des modalités de travail communes
 - des revendications à porter collectivement
- rencontrer les élus métropolitains en charge de la politique vélo

Renforcement de l'équipe bénévole

Objectifs

- Augmenter le nombre d'adhérents pour augmenter le vivier de bénévoles potentiels
- Faciliter la transformation des adhérents en bénévoles

Actions

- définir un argumentaire pour que les adhérents puissent parler de l'association à de potentiels adhérents
- réaliser un document de présentation de l'association et des activités sur lesquelles les adhérents pourraient s'impliquer
- cibler des actions permettant de toucher des profils variés de cyclistes

Professionalisation

Objectifs

- répondre à l'attente formulée lors de la précédente Assemblée générale et par un bon nombre de bénévoles
- animer l'association, dynamiser la participation, coordonner les activités,...

Actions

- Pour permettre au CA de se positionner sur le recours à la professionnalisation, mettre en place un groupe de travail qui aurait pour mission de :
 - Clarifier les missions potentielles d'un salarié (vélo-école, animation en entreprises, marquage, aménagements,...?)
 - Mettre en exergue les implications en termes de responsabilités et d'organisation interne
 - Solliciter des financements

LES COMMISSIONS

Objectifs de la mise en place de commissions

- Répartir les tâches
- Dynamiser les activités de l'association
- Faciliter l'intégration de nouveaux bénévoles ne souhaitant pas s'impliquer dans toutes les activités de l'association

Fonctionnement des commissions

- Un binôme de référents (titulaire + suppléant) assure l'animation de la commission et le lien avec le CA
- Les actions sont définies sur propositions de ses membres ou sur décisions du CA
- Les commissions se réunissent selon leurs besoins respectifs, avec une périodicité la plus régulière possible
- Les commissions sont ouvertes à la participation de nouveaux volontaires tout au long de l'année
- Chaque commission a une liste de discussion électronique, un espace numérique de partage de documents,...

Définition des commissions

- Priorisation des forces vives sur les thématiques les plus importantes pour l'atteinte des objectifs de l'association
- S'il n'y a pas suffisamment de volontaires pour constituer une commission, elle n'est pas créée
- Pour chaque commission, 2 personnes sont volontaires pour l'animer et être membre du CA
- Chacun peut être membre de plusieurs commissions

Commissions mises en place lors de l'AG du 28/11/16

Aménagements

- Partager une vision commune sur les aménagements de qualité
- Participer aux réunions de concertation sur des projets d'aménagements
- Traiter les doléances remontées par les cyclistes

Animations

- Superviser la participation de l'association aux animations qu'elle organise ou pour lesquelles sa participation est sollicitée (fête du vélo, semaine de la mobilité, cyclistes brillez, ...)
- Mobiliser les adhérents pour leur participation aux différentes animations

Communication et vie associative

- Être le support des autres commissions pour la diffusion de l'information
- Animer le site internet, les réseaux sociaux et le forum
- Gérer les relations avec la presse
- Assurer le recrutement et le suivi des adhérents (gestion des adhésions...)

Lutte contre le vol

- Mener des actions de sensibilisation des cyclistes sur les moyens de lutte contre le vol (un bon antivol bien attaché, marquage Bicycode,....)
- Développer des relais de sensibilisation (associations partenaires, vélocistes,...) pour faire connaître plus largement les moyens de lutte contre le vol
- Développer et suivre des partenariats avec les institutionnels (forces de l'ordre, objets trouvés,...) pour renforcer l'efficacité du marquage Bicycode
- Choisir et gérer la machine à graver acquise grâce à Rennes Métropole

Atelier

- Tenir des permanences de l'atelier
- Former des adhérents sur la mécanique cycle

Cyclotourisme et intermodalité

- Être relais de l'AF3V (Association française pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes)
- Mener des animations sur le tourisme à vélo
- Participer avec les autres associations FUB bretonnes à des réunions pour le développement de l'intermodalité vélo - transport en commun (embarquement des vélos à bord des trains et cars, stationnement des vélos en gare,...)